



4 jours (28h00)



12 personnes max



Recyclage

Programme de formation

NF C18-510 – B1/B2/BR/BC/H1/H2/HC

La norme NF C 18-510 recueille un ensemble d'exigences permettant de se prémunir des risques électriques lors des opérations constructions des ouvrages, installations, exploitation ou de démantèlement. Cette norme s'applique également lors de travaux d'ordre non électrique s'exécutant dans un environnement comportant des risques électriques (environnement d'ouvrages ou d'installations). Pour rappel la NF C 18-510 recommande un recyclage de la formation tous les 3 ans

Mise à jour 14/06/2023



OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires auront la capacité de :

- Obtenir ses divers titres d'habilitations électriques BT/HT
- Connaître les risques d'intervention à proximité et/ou sur des ouvrages en haute et basse tension.
- Appréhendez ces risques pour son personnel intervenant et soi-même.
- Être capable de maintenir en sécurité une installation électrique en haute et basse tension.



PREREQUIS

- Être amené à travailler sur des ouvrages de haute et basse tension dans son milieu professionnel.



PUBLIC

- Tout personne travaillant dans un environnement à risque électrique et/ou effectuant des travaux d'ordres électrique.

NB : Maîtrise du français fortement recommandée.

Pour toutes demandes spécifiques, telles que des situations de handicap ou de difficultés particulières, merci de prendre contact avec nous pour nous permettre de nous adapter au mieux à votre situation.



CONTENU

➤ Partie Théorique :

- La réglementation et la norme française C 18-510
- Rappel sur l'énergie et les circuits électriques
- Les dangers et les risques engendrés par l'électricité
- Les différents niveau d'habilitation électrique
- Les conditions pour travailler en toutes sécurité
- Les types d'interventions possibles : des travaux de consignations hors tension aux travaux à proximité d'ouvrages sous tension
- Les différentes méthodes d'intervention que ce soit hors ou sous tension
- Les commandes, appareillages et moyens de protection collectifs ou individuels
- La mise en œuvre des appareils de mesure et de contrôle
- La conduite à tenir en cas d'accident : notion de secourisme

➤ Partie Pratique :

- Reconnaissance des différentes sources électriques dans l'établissement
- Exercices pratiques sur installation réelle ou fictive (selon les possibilités en entreprise)

➤ MOYENS PEDAGOGIQUES

Avant de démarrer la formation, le formateur organise un tour de table dans le but de se présenter, de s'assurer de l'adéquation du parcours pour chaque stagiaire et au besoin, d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur s'engage à suivre un plan précis afin d'aborder l'intégralité des points du programme.

➤ Partie Théorique :

- Powerpoint avec le déroulement des différentes étapes du programme, exposé à partir d'un vidéoprojecteur.
- Exercices en groupe tels que des études de cas concrets ou de schémas.
- Echanges et interactions d'expériences entre le formateur et les stagiaires.

➤ Partie Pratique :

- Mise en situation, le formateur effectue en démonstration commentée l'intégralité du contenu du programme avec les stagiaires en observation. Dès lors les stagiaires effectuent, à tour de rôle, un passage sur des points précis demandés par le formateur, qui corrige les erreurs simultanément. En cas de difficultés d'assimilation, le formateur s'efforce de réexpliquer ou d'utiliser un autre moyen pédagogique (schémas, analogies, ...). A la fin de la journée, le formateur effectue un bilan.

➤ TECHNIQUES ET ENCADREMENT

- L'intégralité du stage (formation Théorique / Pratique) s'effectuera en groupe de 12 stagiaires maximum.
- Le formateur bénéficiant d'une grande expérience dans la formation et l'encadrement de groupe, disposant des différents certificats et diplômes requis, s'engage à apporter l'intégralité des apports théoriques et pratiques nécessaires au bon apprentissage des stagiaires.

➤ SUIVI ET EVALUATION

- Transmission des éléments relatifs à la présence et à l'aptitude du stagiaire (Feuille de présence signée, Attestation de fin de formation, validation des compétences par le formateur)
- Chaque stagiaire, ayant participé à l'intégralité de la formation, remplira une évaluation à chaud de sa satisfaction sur le déroulement de la prestation.

Un livret pédagogique de formation sera envoyé par mail à chaque stagiaire à l'issue de la formation

➤ INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITE

- Si l'un des apprenants est en situation de handicap et nécessite un accueil spécifique, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre conseiller en formation au plus tôt afin de pouvoir mettre les moyens nécessaires en œuvre.